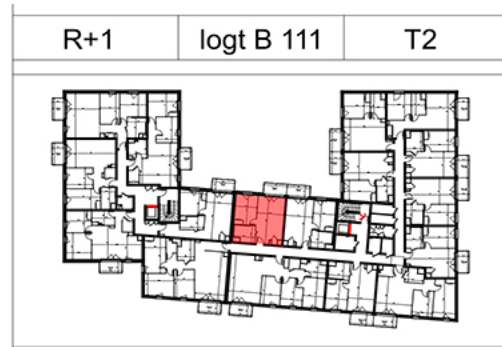
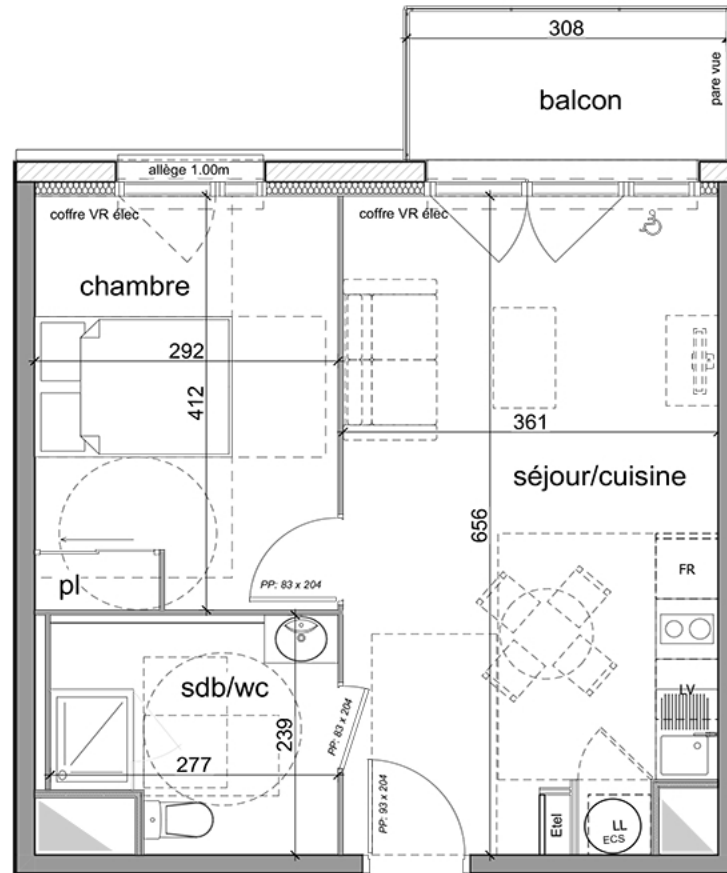


Les Surfaces et les cotes des pièces sont indicatives et pourront varier dans une limite de 5%. L'implantation des équipements sanitaires, tableau électrique, soffites, faux plafonds, retombées sont figurés à titre indicatif. Tout en conservant les caractéristiques essentielles du plan, des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et réglementaires lors de la réalisation. Les éléments de mobilier (meubles, appareils ménagers, cuisines, plan de travail) ne sont indiqués qu'à titre indicatif.



R+1	logt B 111	T2
-----	------------	----

SURFACE HABITABLE	
Séjour/cuisine	22,95
Chambre	12,03
Sdb/wc	6,04
Total	41,02 m²
Balcon	4,60 m ²



Le logement est visitable par une personne handicapée et sa réversibilité est possible par des travaux simples

Nota : Le positionnement des points électriques devra respecter la NFC 15/00 et sera validé par la maîtrise d'oeuvre